

BARBIÈRE CAVERNES CLAUSET CONGÉ COUTORD
DALPHIN GAROSSE GAUPEY GRAFEUL JEAN PAN
JEAN VIDEAU LANDE SAINT JEAN LERITAGE
L'ESTRILLE LE BASQUE LE BAYLE LE GARY

MAIRIE
DE
SAINT-LOUBÈS



Le p'tit N°53

Mai / Juin / Juillet 2023

LOUBÉSISIEN



LE SUISSE LE TRUCH LES GRAVES LES GRÉSEAUX
LES MOTTES LES PALLOS LES PLACES MEYNARD
PELIGON PÉVIGNARD POULNEY ROUSSIANE
SAUTEREAU TERREFORT TOIGNAN TROUQUET

JOURNAL
MUNICIPAL
D'INFORMATION

Edito / Chères Loubésiennes, chers Loubésiens,

Une nouvelle année scolaire se termine. Après presque 3 ans de restrictions, la Coupole a pu accueillir à nouveau les traditionnels spectacles de fin d'année des écoles et des activités extrascolaires. Bravo à tous les élèves ainsi qu'à leurs professeurs pour le travail de qualité proposé aux familles !

Se termine aussi notre saison culturelle, qui a été à la hauteur de nos envies et de vos attentes : plus de la moitié des spectacles proposés ont affiché "complet" ! Merci pour votre fidélité et au plaisir de vous retrouver le 30 septembre prochain pour le lancement de la saison culturelle, avec de nombreuses surprises et places à gagner. Nous célébrerons ensemble les 30 ans de notre belle salle de spectacle de la Coupole !

Remercions également les associations de notre ville pour leur dynamisme : le comité des fêtes a repris ses activités et a organisé les feux de la Saint-Jean, le fête de la musique et la soirée du 14 juillet. D'autres ont proposé de nombreux vide-greniers, des repair cafés, Famille en fête et bien d'autres manifestations !

Dans les comités de quartiers, le vivre-ensemble a été à l'honneur, avec de sympathiques déjeuners sur l'herbe ou encore des opérations "quartier propre".

Avant de nous retrouver à la rentrée pour d'importantes réunions publiques autour du PLU, de la sécurité routière et de la réduction des déchets, il me reste à vous souhaiter un très bel été !

Bonnes vacances à tous !

Votre maire,
Emmanuelle Favre



Sommaire

P. 2 / Environnement & Cadre de vie

PLU, Biodiversité, Bio-bornes et Animaux de compagnie

P. 3 / Culture & Patrimoine

Médiathèque, Anniversaire Coupole, Gravure et JdP

P. 4 / Enfance & Jeunesse

Passerelles, Séjours, Parents et Restauration collective

P. 5 / Action Sociale et Santé

Bénévolat, Seniors, Écrivain public et CESF

P. 6 / Projet Mémoire

Saint-Loubès en histoires

P. 7 / Intra Mairie

Archives municipales et Numérisation des actes

P. 8 / Vie économique

Emploi, Jeunesse et Nouveaux services

P. 9 / Transition énergétique & Mobilités

École provisoire, Nouvel agent et Accessibilité

P. 10 / Prévention & Sécurité

Médiation, Stationnement et Alerte SMS

P. 11 / Démocratie communale

Tribunes politiques

P. 12 / Agenda

Les comités de quartiers en action !

Ce printemps a vu la concrétisation de plusieurs projets coordonnés par les animateurs des comités de quartiers. Retour en image sur leurs actions inspirantes :



- 1 - Installation d'une borne à déchets alimentaires de proximité pour répondre aux besoins exprimés par les habitants.
- 2 - Repas de quartier pour partager un moment de convivialité.
- 3 - Des réunions régulières pour s'informer et échanger sur les projets à mener.
- 4 - Opération "quartier propre" en collaboration avec Saint-Loubès en Transition et Anti-Âge Animation.



Bravo à toutes et à tous pour votre engagement !

Vous souhaitez participer aux actions programmées, être informé des prochaines réunions et des actions en cours ?

Vous souhaitez être force de proposition et vous investir au sein de l'équipe d'animation de votre comité de quartier ?

Écrivez à : comitesquartiers@saint-loubes.fr

Toute l'actualité des comités de quartiers est à retrouver sur le site internet de la Mairie et sur l'appli mobile IntraMuros.

Édité par la mairie de Saint-Loubès - Tél. : 05 57 97 16 16

Numéro 53 - Juillet 2023 - Tirage 4800 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé par Lestrade à Cenon (33 150)

Directrice de publication et directrice de rédaction : Emmanuelle Favre

Rédacteurs : élus, chefs de service et agents

Photos : Saint-Loubès ou libres de droits

www.saint-loubes.fr





Focus sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Afin que Saint-Loubès reste une ville à la campagne dans le respect des nouvelles lois, une ultime version du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été arrêtée par le Conseil Municipal du 19 janvier 2023. Elle reprend notamment les objectifs fixés par la loi du 22 août 2021 « Climat et Résilience » (dont le "Zéro Artificialisation Nette") et veille également à livrer progressivement des logements sociaux pour répondre aux obligations réglementaires d'ici à 2032 (lois SRU et 3DS).

Une extension limitée de la zone industrielle au sud de la voie ferrée et de nouvelles petites résidences peu denses permettront une hausse maîtrisée de la population dans les meilleures conditions.

Les quatre orientations du projet d'aménagement et de développement durable sont affichées de manière permanente dans le hall de la Mairie.

Un registre de concertation est mis à la disposition du public afin d'y indiquer toute observation en lien avec la révision du PLU. Les loubésiens peuvent également transmettre leurs remarques à plu@saint-loubes.fr



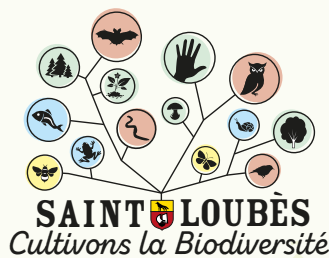
Les prochaines étapes consistent à traduire le projet de territoire dans les pièces réglementaires du PLU :

- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (dites OAP) : ce sont des secteurs à mettre en valeur afin de favoriser la réhabilitation, la restructuration ou bien l'aménagement d'ensembles urbains. A ce stade, huit secteurs sont identifiés : Jean Videau, La gare, Peyregrave et Soupetard, Les Cailloux, Les Bryons, Modery, La Rafette et Bel Air. Par ailleurs, une OAP dite thématique portera sur l'aménagement de chemements doux - piétons et vélos - sur l'ensemble du territoire.
- Le plan de zonage est un document qui traduit graphiquement les orientations du PADD :
 - Le territoire est divisé réglementairement en quatre types de zones : des zones urbaines (U), des zones à urbaniser (AU), des zones agricoles (A), des zones naturelles et forestières (N).
 - Le règlement écrit détermine pour chaque zone ce qu'il est possible de faire et sous quelles conditions.
 - Les annexes listent les servitudes d'utilité publique affectant l'usage du sol. La commune est notamment concernée par un plan de prévention des risques d'inondation en bord de Dordogne. Des services publics sont fléchés plus près des habitations.

L'intégralité du projet de PLU sera présentée aux habitants en réunion publique puis soumis à la validation du Conseil Municipal, pour arrêt du projet de révision. Une fois arrêté, le projet sera soumis à consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) pendant trois mois et soumis à enquête publique à l'automne 2023. Les loubésiens auront alors la possibilité de venir rencontrer le Commissaire Enquêteur et formuler des observations sur ce projet. C'est seulement après cette phase administrative que le PLU pourra être définitivement adopté par le Conseil Municipal. Enfin, à l'horizon 2024, le PLU sera opposable aux autorisations d'urbanisme.

Pour rester agréable, la ville de demain se construit aujourd'hui dans le PLU !

“Fête de la biodiversité et du bien-être animal”, 1^{ère} édition



Samedi 23 septembre de 14h à 18h au parc de la Coupole, des conférences, mais aussi de nombreuses activités, ateliers et animations vous seront proposés par une quinzaine d'associations, autour de la biodiversité et de la cause animale.

Programme complet à venir en mairie, sur le site Web et l'application IntraMuros. Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

Pour tous renseignements : fauneflore@saint-loubes.fr



Déchets alimentaires : demandez la carte !

Vous avez raté une collecte ? Vous partez en vacances sans avoir pu sortir votre bac de collecte ? Vous souhaitez jeter rapidement vos déchets alimentaires ?

C'est simple : utilisez les points de collecte situés un peu partout dans la commune. Pour y accéder, demandez votre carte en mairie ou directement auprès du Semioctom.

Emplacements des "bio-bornes" :



Adoption d'un animal : quels sont vos devoirs ?

Afin de lutter contre la maltraitance animale, l'abandon et les achats compulsifs, la loi du 30 novembre 2021 a instauré de nouvelles règles encadrant l'acquisition d'un animal. Depuis octobre 2022, tous les adoptants doivent ainsi présenter un certificat d'engagement et de connaissance des besoins spécifiques de l'espèce.

Qui est concerné ?

Tout nouvel acquéreur, pour tout achat de chiens, chats, furets, lapins et nouveaux animaux de compagnie.

Conditions d'obtention du certificat : avoir complété et signé le document a minima 7 jours avant l'acquisition.

Qui le délivre ? Toute personne titulaire d'une formation visée par le décret du 18 juillet 2022, soit un vétérinaire, ou un titulaire de l'ACACED ou de l'ancien Certificat de Connaissance pour Animaux Domestiques.



"Elle est où, la médiathèque ?"

Un projet de lettrage a vu le jour sur les façades de la médiathèque...

L'équipe municipale met au cœur de sa politique le développement de nos structures culturelles municipales, par la mise en lumière des projets et des actions, mais aussi en améliorant leur accessibilité et leur visibilité dans la ville.

Les agents de la médiathèque ont rapidement sollicités les élus pour travailler sur un projet de signalétique afin d'identifier ce bâtiment posé sans repères au milieu du parc de la Coupole, dans l'alignement du bâtiment intercommunal et de l'école de musique.

Hélène Michenaud, directrice de la médiathèque, nous a proposé de travailler avec les artistes Fany Garcia et Jack Usine du collectif "Bon pour un tour", spécialisés dans les projets de lettrage et de signalétique.

Un beau travail de co-construction entre les agents, les artistes et les élus a abouti à une signalétique dynamique depuis la façade arrière du bâtiment jusqu'à l'entrée du bâtiment. Merci à elles et à eux !



Lancement de la saison culturelle !

Réservez votre soirée du 30 septembre pour le lancement de la saison culturelle !

Nous avons hâte de vous retrouver pour ce rendez-vous annuel de présentation de la nouvelle programmation culturelle à la Coupole !

Vous pourrez découvrir les spectacles de la prochaine saison au travers d'extraits et de présentations.

Pour ceux qui ne veulent pas attendre, la billetterie sera ouverte dès le début du mois de juillet et la programmation dévoilée au fil de l'été sur le site internet de la Coupole et les réseaux sociaux. Restez connectés !

Cette année, nous en profiterons également pour fêter les 30 ans de notre belle salle de spectacle.

Au menu : des expos, des témoignages, des surprises, des places à gagner. Une "boum" sur le thème des années 90 clôturera la soirée et nous permettra de danser ensemble jusqu'au bout de la nuit !

Gratuit sur réservation.

☎ 05 56 68 67 06 🌐 <https://www.lacoupole.org/>

"Impression de nature"

Un projet participatif pour toutes et tous et une exposition collective.

Pour la 3^{ème} année, les ateliers du Prieuré organisent un projet participatif de création ouvert à toutes et tous. C'est la gravure qui est à l'honneur : des techniques de l'image imprimée accessibles à tous !

Ateliers participatifs gratuits du 11 au 23 septembre.

Les ateliers vous invitent, seul, entre amis ou en famille à venir créer votre impression de nature. Il n'est pas besoin de « savoir dessiner ». Des thèmes ouverts et des techniques différentes seront proposées aux participants selon leur âge et leurs envies.

Vous pourrez découvrir l'ensemble de ces impressions de nature agencées en un grand collage éphémère. Inauguration le 14 octobre, 12h à la chapelle Saint-Loup !

Programme complet sur : <http://ateliersprieure.eklablog.com>



Journées du PATRIMOINE

Découvrons notre patrimoine vivant !



Les journées du patrimoine auront lieu cette année les 16 et 17 septembre 2023 autour du thème du patrimoine vivant. À vos agendas !

Tout au long du week-end, vous pourrez participer à plusieurs ateliers et animations gratuites :

- Animations autour de l'œuvre cinématographique de Max Linder,
- Atelier artistique participatif du Prieuré "Impression de nature" autour de la gravure,
- Atelier participatif "fresque de la biodiversité",
- Balades à la découverte de la faune et la flore de la commune,
- Expo et conférences : sur le vin et sur l'humain dans le monde vivant (entre patrimoines culturels et naturels avec Gilles Bœuf),
- Portes ouvertes au Domaine de Modery et concert inédit de La Lyre en soirée.

La restitution d'un travail de mémoire sur l'histoire de notre ville sera présenté à la médiathèque avec une exposition et à travers des lectures et balades contées.

Vous retrouvez cette année encore l'exposition des Vieilles Mécaniques, le grand videgrenier, la visite de la mairie, de l'église et une soirée festive en musique.

Et n'oubliez pas de participer au concours de dessin organisé par Evad&vous 33, de jolis lots sont à gagner ! (+ d'info sur le site de la mairie)



Les passerelles : "je m'envole vers ma nouvelle école !"



Afin de faciliter les grandes étapes de la vie scolaire des enfants (passage de la crèche à la petite section de maternelle et passage de la grande section au CP), les centres de loisirs de Saint-Loubès ont mis en place des "passerelles" depuis février 2023, avec les objectifs pédagogiques suivants :

- familiariser l'enfant à son futur environnement,
- faciliter son intégration dans sa future école,
- identifier les animateurs de son futur centre de loisirs.

L'expérience montre déjà l'impact positif sur le bien-être des enfants (moins de pleurs le 1^{er} jour, contact plus facile avec les autres enfants et les adultes,...). Ces passerelles leur permettent de découvrir les lieux et les activités en toute quiétude.



Stéphane Grosdhomme

Un nouveau responsable à la restauration

Issu d'une formation en école hôtelière, j'exerce dans les métiers de la restauration collective depuis près de 25 ans.

J'ai choisi de rejoindre la commune de Saint-Loubès, car c'est pour moi l'opportunité de rester dans "mon" domaine d'activité au sein d'une structure publique, et cela donne tout le sens à mes envies professionnelles de "rendre service".

Mon premier dossier est surtout de comprendre le fonctionnement du service d'un point de vue opérationnel : service / ressource.

Mon second dossier est en lien avec le gaspillage alimentaire. C'est un enjeu majeur en termes de développement durable, économique et social.

Un bel été plein d'activités !



Cette année encore, le service Enfance-Animation de la commune de Saint-Loubès propose différents séjours aux enfants des centres de loisirs, en juillet et août 2023 : des destinations inédites dans le Lot-et-Garonne (Barbaste) et d'autres connues, régulièrement proposées sur le programme estival, car toujours plébiscitées par les enfants et leurs parents (Andernos, Sabres).

Ce programme ne serait pas complet sans les vacances sportives (avec un « fil rouge » proposé chaque semaine) et les stages dont les thèmes, toujours très variés, devraient permettre à chaque enfant de faire son choix selon ses goûts (stages poney, "poterie", "créations recyclées", "arts urbains", "la ferme", ...).



Semaine des parents à la crèche

La crèche Cabriole a organisé la Semaine des parents du 23 au 26 mai. Des parents ont ainsi pu proposer des ateliers à tous les enfants : accordéon, pâte à sel, lectures, contes en langue des signes, bulles, fabrication de glaçons colorés... Ces temps d'échange, qui permettent aux parents de s'impliquer dans la vie de la crèche, ont été très appréciés des petits comme des grands, mais aussi des professionnelles de la crèche.

Des mesures "anti-gaspillage" à la restauration scolaire !



Chaque année, en France, plus de 10 millions de tonnes de nourriture destinée à l'alimentation humaine sont gaspillées. Face à ce fort enjeu sociétal, la commune a décidé d'engager une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire dans sa restauration scolaire. Après une phase de diagnostic menée sur le 1^{er} semestre 2023, il s'agira de bâtir un plan d'action puis de mettre en œuvre les mesures "anti-gaspi" adaptées. Réduire le gaspillage alimentaire, c'est réduire l'impact environnemental, contribuer à l'éducation à une alimentation durable et mieux maîtriser les coûts pour continuer à proposer chaque jour des produits sains et de qualité.



Dès 16 ans, je deviens officiellement citoyen !

Profitez de la période estivale pour effectuer vos démarches ! Vous venez d'avoir 16 ans et vous souhaitez vous inscrire à un examen ? Vous devez procéder à votre recensement citoyen !

Dès l'âge de 16 ans, tout jeune français doit se faire recenser auprès de sa mairie d'habitation pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette démarche obligatoire est la première que le jeune peut entreprendre seul en mairie. Les parents ont également la possibilité d'effectuer la démarche pour leur enfant.

Pour ce faire, présentez-vous en mairie avec les documents suivants : carte nationale d'identité ou passeport valide, livret de famille à jour et justificatif de domicile

Renseignements complémentaires :

✉ etat.civil@saint-loubes.fr ☎ 05 57 97 16 17



Solidarité : devenez bénévole !



Le bénévolat est accessible à tous. Quels que soient votre âge et vos compétences, n'hésitez pas à contacter le CCAS si vous avez envie de donner de votre temps !

Le CCAS cherche des personnes prêtes à venir en aide à nos aînés ou aux personnes fragilisées : rompre l'isolement, faciliter les sorties, bricolage, jardinage, déménagement, aide administrative, aide au transport... Vous pouvez vous rendre disponible ponctuellement ou de façon plus durable.

De nombreuses associations accueillent aussi volontiers des bénévoles, alors pourquoi pas vous ?

- Saint-Loubès en transition recherche des réparateurs dans le cadre de son Repair Café bimestriel,
- Solidarité Rénov'Action recherche des bénévoles pouvant faire de la manutention et des petits travaux (peinture, petite électricité, ...)
- Lire et faire lire recrute des personnes pour faire la lecture aux enfants durant la pause déjeuner...

Envie de vous rendre utile ? Contactez dès aujourd'hui le CCAS au 05 57 97 16 05 ou rendez-vous au Forum des associations le 2 septembre après-midi à la Coupole.

Nouveau service : écrivain public

Le CCAS accueille les permanences de plusieurs écrivains publics qui vous accompagnent bénévolement dans la réalisation de vos démarches administratives.

Ils peuvent vous aider à :

- Constituer des dossiers administratifs ou remplir des formulaires tels que les dossiers de retraite, APA, MDPH, sécurité sociale, aide juridictionnelle...
- Lire, comprendre ou rédiger divers courriers.

Ce nouveau service, gratuit et confidentiel, complète ce qui existe déjà, notamment en matière d'accompagnement au numérique avec Chloé Pestourie.

Les permanences ont lieu au Pass'âge sur RDV.

Renseignements et RDV auprès du CCAS :

☎ 05 57 97 16 05 ✉ ccas@saint-loubes.fr



Bientôt les jeux d'Aquitaine Senior !



Mardi 26 septembre à Léognan

Pour la deuxième année consécutive, la commune de Saint-Loubès propose à ses habitants de 60 ans et plus de défendre les couleurs de la ville lors d'une journée conviviale ! Le trajet en bus sera assuré par la mairie.

Au programme : des activités ludiques et sportives adaptées à toutes et à tous.

Vous souhaitez participer ou accompagner bénévolement une équipe pour la journée ?

Inscrivez-vous avant le 20 août (nombre de places limité)

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS :

☎ 05 57 97 16 05 ✉ ccas@saint-loubes.fr

Une nouvelle arrivée au CCAS !



Je suis Valérie Barau, Conseillère en Économie Sociale et Familiale.

Une CESF est un travailleuse sociale utilisant son expertise dans les domaines de la vie quotidienne (consommation, habitat, budget, alimentation, santé...) pour accompagner les personnes de façon globale.

Durant 15 ans, j'ai exercé dans un service de soins et de maintien à domicile en Haute Gironde, auprès de personnes en situation de handicap et de personnes âgées. J'ai également encadré une équipe de soutien aux aidants.

Depuis le 2 mai, j'ai intégré le Centre Communal d'Action Sociale aux côtés de Katia Arenzana, agent d'accueil et assistante administrative.

Nous avons pour mission de répondre aux besoins sociaux des loubésiennes et loubésiens : personnes âgées, en situation de handicap, en difficulté, jeunes... sur des thématiques diverses telles que l'accès aux droits, le maintien à domicile, la santé, l'aide en cas de difficultés financières, l'information et l'orientation vers les partenaires du territoire...

Je suis heureuse de pouvoir servir la population de Saint-Loubès et de découvrir un nouveau territoire.

Repas des aînés

Mardi 17 octobre à 12h à La Coupole

Ce moment convivial est proposé sur inscription aux loubésiennes et loubésiens de 69 ans et plus (nés avant le 31 décembre 1954).

Les personnes n'assistant pas au repas pourront venir retirer un colis gourmand à la Coupole, le 17 octobre, entre 14h et 17h. Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, vous pouvez également désigner un proche. En dernier recours, nous vous le livrerons !

Pour participer, retournez le coupon réponse reçu par courrier AVANT le 1^{er} septembre.

Vous n'avez pas reçu le coupon par la poste ? Rendez-vous au Pass'âge ou à l'accueil de la mairie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.





Des blogueuses à la conquête des histoires loubésiennes !

Forte d'une volonté de valorisation et de transmission de la mémoire de ses habitants et en faveur d'un numérique inclusif et accessible à tous, la commune de Saint-Loubès a lancé depuis novembre dernier le projet expérimental des "Mémoires Loubésiennes".

Animée par la Conseillère Numérique France Service, Chloé Pestourie, et portée par un groupe de 10 Loubésiennes dynamiques et connectées, cette expérience mêlant numérique, rencontres et patrimoine local met à l'honneur les souvenirs de ses habitants, raconte l'Histoire de sa commune et permet de faire rayonner ses figures emblématiques à travers la rédaction d'un blog : Saint-Loubès en Histoires.



Cette aventure, avant tout humaine, a ainsi permis à ces 10 volontaires d'horizons différents et aux personnalités complémentaires de se retrouver semaine après semaine au Pass'age, dans la bonne entente, pour partir à la découverte des mystères de leur village. Animées par des valeurs communes d'entraide, de partage et de bienveillance, c'est grâce aux qualités de chacune et à l'entrain collectif que le blog Saint-Loubès en Histoires a vu le jour.

Après plus de deux mois de formation continue en numérique sur des sujets allant des "fake news", à la découverte de WordPress en passant par la rédaction web ou encore la réalisation d'interviews, c'est armé d'un solide bagage que le groupe a pu se lancer dans le grand bain. Des exercices autour de sujets fictifs et une série d'ateliers d'écriture financés par la médiathèque ont quant à eux permis de solidifier les liens entre les membres et de prendre confiance avant de partir à la rencontre des habitants et de leur commune. Savoir faire des recherches, mettre en page un récit, illustrer un souvenir et retranscrire l'essence en respectant la parole du témoin : tels sont les atouts indispensables pour mener à bien un article.

En parallèle, des rencontres mensuelles ont été organisées au sein de l'EHPAD Le Moulin de Jeanne, en lien avec les animateurs de la structure. Elles ont permis de partager des moments empreints de souvenirs et de nostalgie avec les résidentes et les résidents sur des sujets variés tels que l'école, les cérémonies, la vie quotidienne, l'évolution technologique ou encore la guerre.



Une rencontre intergénérationnelle entre les élèves de l'école primaire Paul-Jean Toulet et des habitants de la commune s'est tenue à La Coupole le temps d'un après-midi : l'occasion pour petits et grands de se rencontrer et de partager un moment suspendu qui a permis de revenir notamment sur la vie "d'autrefois" et les objets du passé.



Pour mener à bien ce travail à travers le temps, la médiathèque a joué un rôle important en livrant ses archives et en rendant accessibles ses différentes ressources. La disponibilité du lieu, l'accueil et la réactivité des agents ont permis de soutenir le projet, de donner des orientations nouvelles aux sujets et de les illustrer. D'autres services de la commune (tels que la Police Municipale, les archives municipales, le service jeunesse et prévention...) se sont également impliqués en répondant présents aux différentes sollicitations du groupe.



Fruit d'un véritable travail collaboratif, les premiers articles sont à découvrir dès à présent sur <https://memoires.saint-loubes.fr/> mais l'aventure ne fait que commencer : alors restez connectés et participez vous aussi à cette transmission !

Pour partager vos histoires de vie ou vos histoires de "pierres" :

memoires@saint-loubes.fr ☎ 06 29 33 32 71

11 séances de formation



13 comités éditoriaux



3 ateliers d'écriture



25 articles rédigés



30 personnes interviewées



Confettis, chers et costumes :
bienvenue au carnaval de Saint-Loubès

Une fois par an, la population de Saint-Loubès est conviée à son traditionnel Carnaval. Cette fête a lieu au mois d'avril durant lequel la météo capricieuse nous offre parfois le soleil mais aussi fortes de températures hivernales... Mais ce ne sont pas quelques gouttes qui risquent de gâcher notre plaisir !

Capture d'écran du blog
"memoires.saint-loubes.fr"



Les archives municipales : une mission d'intérêt général enfin lancée !

Les archives municipales sont constituées de tous les documents produits ou reçus par la ville, quels que soient leur date et leur support. Elles participent à la construction de la mémoire loubésienne et à sa diffusion.

À Saint-Loubès, longtemps conservées en mairie dans une salle trop exiguë, elles ont été réparties en catastrophe entre différents bâtiments communaux lors de l'incendie de juillet 2016.

À ce jour, la commune conserve un ensemble d'archives conséquent, de l'ordre de 500 mètres linéaires, mais elles ne sont pas classées, et pour les plus anciennes, leur état de conservation nécessite des opérations de restauration.

Suite à un audit accablant des archives départementales, la nouvelle municipalité a investi dès 2022 sur ce sujet trop longtemps délaissé : un service « archives, publication et conservation des actes » a été créé, chargé de collecter, traiter, conserver les archives de la commune dans le respect des règles.

Mis en œuvre en 2014, le Service d'Accompagnement à la Gestion des Archives (SAGA) du Centre de Gestion de la Gironde vise à soutenir les collectivités territoriales dans le respect de leurs obligations légales en matière de gestion de leur archives, en mettant à leur disposition un archiviste itinérant qualifié et spécialisé dans le domaine du traitement des archives. L'équipe d'archivistes travaille sous le contrôle scientifique des archives départementales de la Gironde, conformément à la réglementation en vigueur.

La commune de Saint-Loubès a signé un accord cadre avec le Centre de Gestion de la Gironde. Suite à cela, un diagnostic a été établi le 8 mars 2022 permettant d'établir un état des lieux de nos archives ainsi qu'une proposition d'accompagnement. Au vu de ce diagnostic le SAGA envisage un traitement en 3 phases.

Les archives sont donc en cours d'être identifiées, classées, triées. Des règles guideront bientôt les services sur la conservation et l'élimination pour assurer la préservation de la mémoire de la commune, dans le respect de l'article L211-1 du Code du Patrimoine.

Rappelons que le Maire a l'obligation de transmettre les archives à l'issue de chaque mandat. L'ensemble de ce travail concourra à ce que le procès verbal de récolement des archives soit établi en bonne et due forme en 2026, contrairement à ce qui fut le cas en 2020. Pour ce faire, la ville veillera à obtenir le visa technique des Archives Départementales de la Gironde pour toutes ces opérations de classement, de restauration et d'élimination.

L'objectif d'ici 2026 est d'assurer dans l'intérêt général la mémoire administrative, la mémoire historique et une gestion efficace et transparente de l'action publique, dans le respect des lois.



Le travail engagé depuis 2022 par Dominique Diguët (au centre) au sein du nouveau service "Archives" a permis d'établir le récolement des archives entre Mme Favre et M. Durand ce 21 juin 2023.

Coup de jeune pour l'État Civil : la numérisation des actes !

L'objectif de modernisation des outils de traitement de l'état civil se poursuit.

En mai dernier, ce sont plus de 10 000 actes d'état civil (naissances, mariages et décès), établis sur la commune au cours des 100 dernières années, qui ont été numérisés par une société spécialisée.

A la clé : une meilleure conservation des registres en évitant leurs manipulations, un raccordement aux démarches dématérialisées et une simplification des demandes pour les usagers et les organismes demandeurs.





Les services Emploi et Infos Jeunes se mobilisent pour vous !

Pour les chercheurs d'emplois :

La 2^{ème} édition de la « Semaine de l'emploi et des employeurs » sera organisée en collaboration avec les partenaires institutionnels et les entreprises.

Du lundi 2 octobre au vendredi 6 octobre 2023. Au programme : ateliers, conférences... le programme précis sera diffusé en septembre.

Contact : service emploi au Pass'Âge

☎ 05 56 20 45 58 ✉ service.emploi@saint-loubes.fr

Pour les jeunes :

Une demi-journée d'atelier "Besoin d'aide pour refaire ton CV, travailler l'été ?" a été proposée le 21 juin 2023 au Pass'Âge.

Pour connaître les prochaines dates :

☎ 07 82 27 79 27 ✉ infosjeunes@saint-loubes.fr 📷 [infosjeunes33450](https://www.instagram.com/infosjeunes33450)



Emploi : le secteur "Aide à la Personne" recrute fortement

Les missions proposées sont les suivantes : aide aux gestes simples de la vie quotidienne, entretien du logement, soin du linge, préparation de repas, courses.

Plusieurs structures loubésiennes attendent vos candidatures :



CIAS DES RIVES DE LA LAURENCE
cias@rivesdelalaurence.fr



DOMIFA
c.labarthe@domifaservices.fr



HAPPY AUTONOMIE
contact@happy-autonomie.fr



LE TEMPS DE VIVRE
m.brossard@assotempsdevivre.fr



ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE
DES HAUTS DE GARONNE
Prise de rdv au 06 25 04 63 47 ou
par mail stloubes.asp@aihg.fr

Nouveau à Saint-Loubès



Mme C. Granero

Psychologue clinicienne, je propose un suivi thérapeutique pour les adolescents et adultes en utilisant différents outils comme la thérapie EMDR reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé pour son efficacité afin de traiter les traumatismes et événements de vie difficiles, même de nombreuses années après.

J'utilise également l'hypnose thérapeutique ainsi que les thérapies cognitivo-comportementales.

Je vous reçois à mon cabinet au château des Dauphins à Saint-Loubès. La prise de rendez-vous se fait via Doctolib ou au 06 27 57 23 57

Les lunettes de Berthe

Ouverture le 18 juillet de votre nouvel opticien, zone de l'Olivey ! Jennifer BERTHELOT, opticienne diplômée, vous propose dans un magasin chaleureux entièrement rénové, un large choix de montures optiques et solaires (marques locales, made in France, tendance...)

Le magasin dispose d'une salle d'examen pour renouveler vos ordonnances, d'un espace lentilles et d'un coin dédié aux enfants.

Lundi sur rendez-vous / Mardi au vendredi : 9h30 - 19h
Samedi : 10h - 18h.

148 avenue de la République, 33 450 Saint-Loubès

✉ contact@leslunettesdeberthe.com

☎ 05 56 89 85 71 📷 [Les_lunettes_de_berthe](https://www.instagram.com/Les_lunettes_de_berthe)

📍 Les lunettes de Berthe



Le Château des Dauphins

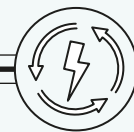
Le Château des Dauphins, construit au 18^{ème} siècle, se niche au cœur d'un parc de 5 hectares à Saint-Loubès.

Réhabilité, il devient un lieu incontournable composé : d'un espace de coworking avec une quinzaine de bureaux, un restaurant « La Verrière du Château » avec une formule végétarienne le midi et tapas le soir pour des afterwork dans le parc. Une salle de réception de 150 m² pour accueillir des événements privés et professionnels offrant des formules personnalisées.

Contact Événementiel : 06 76 97 00 13

Contact Restauration : 05 56 33 18 38

35 Route de Libourne, 33 450 Saint-Loubès



Une école provisoire pour rénover nos écoles sereinement !

L'ancien centre de loisirs primaire est devenu une école provisoire, après des travaux réalisés d'août 2022 à février 2023. Elle accueille désormais les élèves dont l'école fait l'objet d'une rénovation énergétique, thermique et fonctionnelle.

Pour mémoire, un large plan de rénovation est prévu pour les 4 écoles de la commune, avec pour objectif les 2 écoles maternelles avant la rentrée 2026, puis les 2 écoles élémentaires avant 2030.

Le site dispose de 7 classes, 2 dortoirs, une salle de restauration et une yourte dédiée à l'accueil périscolaire. Les activités de motricité ont lieu dans le petit dojo attenant à l'école provisoire.

L'école maternelle Île Bleue est la première des écoles loubésiennes à être rénovée et donc à occuper le site de l'école provisoire depuis fin février. La cour a été équipée d'un grand préau couvert et de deux structures de jeux : une structure bateau et une balançoire-jeep. L'aménagement d'un restaurant scolaire permet aux élèves une restauration sans déplacement hors site.

L'école provisoire est un site en transition : le préau à structure bois créé à cette occasion est recouvert de panneaux photovoltaïques qui produiront de l'électricité consommée sur place et une jachère fleurie a été plantée !



Jérôme Meriot

Un agent sur la rénovation des bâtiments et la transition énergétique

Qui êtes-vous ?

En résumé, j'ai 60 ans je suis originaire de Touraine et habite dans la région bordelaise depuis 20 ans. Depuis 15 ans je suis passé à ma compagnie qui a deux enfants.

Quel est votre parcours ?

Après des études d'ingénieur complétées par une école de commerce, j'ai fait la première partie de ma carrière professionnelle dans l'industrie, notamment dans le spatial à Cannes. J'ai participé activement à la fabrication du satellite METEOSAT seconde génération.

En 2002, j'ai intégré la CCI de Libourne comme Directeur du développement économique, et participé à de nombreux projets de rénovation immobilière.

Pourquoi venir à saint-Loubès ?

La Mairie de Saint-Loubès, par la volonté de ses élus, a lancé des projets d'envergure sur la commune. Très sensibilisé au réchauffement climatique, le sujet de la transition écologique donne beaucoup de sens à mon projet professionnel de fin de carrière, et si je peux apporter ma petite pierre à la réalisation de ces projets, j'en serai ravi.



Handicap : et si tous les bâtiments publics étaient accessibles d'ici fin 2023 ?

Saint-Loubès termine en 2023 son programme de travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics.

Les derniers travaux à la Coupole auront lieu cet été, avec les escaliers intérieurs, maintenant que la rampe extérieure est finie, ainsi que les sanitaires Est et Ouest.

Le chantier du complexe sportif vient de démarrer et sa première tranche concerne plusieurs sites sur place (club houses, courts de tennis couverts, gymnase), ainsi que la halte nautique et les locaux associatifs du chemin de Couvertaire.

Les travaux ont débuté mi-mai et leur réception est prévue fin août.

Montant des travaux : 331 753 € avec le soutien de FDAEC (Département de la Gironde) et le Fonds de concours équipements sportif (CDC).

Une seconde tranche de travaux suivra à la rentrée, avec la création d'un liaison entre le gymnase et le dojo : création d'un parvis accessible, construction d'un bâtiment contenant sanitaires accessibles, local arbitres et local de stockage. Les marchés de travaux sont en cours d'attribution et le chantier devrait être terminé à la fin de l'automne.

À ce moment-là, enfin, tous les bâtiments de la commune seront accessibles aux personnes à mobilité réduite !



Mieux vivre-ensemble grâce à la médiation sociale !



Depuis l'ouverture de ce service aux loubésiens, en novembre 2020, **les efforts quotidiens des médiateurs sociaux de la ville ont permis de traiter 47 situations**, en presque 200 rendez-vous (physiques ou téléphoniques).

Conflit de voisinage, différent familial, problème avec une institution ou une entreprise, tous les Loubésiens peuvent bénéficier gratuitement de la médiation, dont le but est de créer et réparer le lien social et de régler les conflits de la vie quotidienne.

Par l'organisation de rencontres et d'échanges entre les parties concernées, le médiateur ou la médiatrice, tiers impartial et indépendant, tente de les aider à améliorer le lien ou à régler un conflit en amenant les parties à trouver une solution négociée.

Celle-ci peut être sollicitée avant toute démarche judiciaire (dépôt de plainte, appel à un conciliateur, avocat...)

Un exemple concret de médiation réussie :

Une personne, dont le jardin est envahi par les bambous de sa voisine, sollicite Mme Zerzeri, médiatrice. Cette dernière contacte la voisine qui accepte le principe de la médiation. Suite à divers rendez-vous avec les deux parties permettant à chacun d'exprimer son point de vue, un accord satisfaisant est trouvé : une entreprise d'espaces verts va venir contenir l'expansion des bambous. Un acte d'engagement sera prochainement signé.

Réunion publique d'information sur la sécurité routière dans notre ville

Samedi 7 octobre à 10h30 à la Coupole

L'occasion de faire le point sur les actions en cours concernant : la circulation des poids-lourds, les voies cyclables, la sécurisation des trottoirs, ...

A l'issue de cette réunion, un groupe de réflexion associant les habitants sera créé, venez nombreuses et nombreux !



ALERTE ÉVÉNEMENT

Dans le cadre des risques majeurs et du plan communal de sauvegarde, la mairie s'est dotée d'un système d'alerte SMS. Ce dispositif permettra de communiquer efficacement, par l'envoi d'un SMS directement sur votre mobile, en cas de survenance d'un événement nécessitant de vous prévenir rapidement.

L'inscription se fait en ligne sur <https://www.alerte-evenement.fr/mairiedesaint-loubes-alerte/inscription> ou par téléphone au 05 36 36 65 16. Vous pouvez également remplir le coupon ci-contre et le laisser à l'accueil de la Mairie, nous nous chargerons d'inscrire votre numéro. C'est simple et gratuit !



Stationnement : je me gare où ?

Pour une cohabitation sereine des piétons, des vélos et des voitures dans Saint-Loubès, quelques rappels s'imposent sur le stationnement maintenant que la commune a grandi :

❌ Le stationnement et l'arrêt sont interdits sur les trottoirs, même une seule roue, les passages piétons, les pistes cyclables, devant les sorties de garage, devant une bouche à incendie, etc.

❌ Le stationnement est interdit sur les zones enherbées et les zones de plantations.

❌ Les places réservées aux Personnes à Mobilité Réduite ne sont pas des arrêts minute et sont exclusivement réservées aux porteurs de la carte de mobilité inclusion.

❌ Les places de stationnement réservées aux transports de fonds sont uniquement utilisables par les sociétés de transports de fonds.

❌ Les places soumises à une réglementation de temps telles que "zone bleue" ou "arrêt minute" imposent d'afficher un disque horaire sur le tableau de bord du véhicule (disponible en mairie).

❌ Les véhicules ne peuvent stationner sur la voie publique plus de 7 jours consécutifs. Au-delà, ils deviennent des véhicules abusifs, susceptibles d'enlèvement par la fourrière.

❌ Aucun stationnement de véhicule ne doit gêner la circulation des piétons, y compris les deux ou trois roues, motorisés ou non, trottinettes électriques, etc.

Tout manquement à ces règles du Code de la Route expose à des contraventions (1^{ère} à 4^{ème} classe) et amendes (11 € à 135 €), avec possible mise en fourrière du véhicule.

La police municipale de Saint-Loubès a pour mission de faire cesser ce type d'infraction. Nous comptons sur le civisme de tous pour garantir un vivre-ensemble apaisé !

Inscription "Alerte Événement"

Dispositif d'alerte par SMS

Coupon à retourner par courrier ou à déposer à la mairie de Saint-Loubès, 23 place de l'Hôtel de ville, 33450 Saint-Loubès

Numéro de téléphone :

(doit impérativement commencer par 06 ou 07)

* Conformément à la loi informatique et libertés, la Mairie sera seule utilisatrice de vos données personnelles. Vos données personnelles communiquées ne seront en aucun cas cédées à des tiers. Selon le RGPD vous pourrez vous désinscrire par ce formulaire web ou en composant le 05 36 36 65 16.





Plus de justice sociale dans les tarifs municipaux !

Sous l'impulsion des élus de la majorité, les services ont travaillé sur une refonte des tarifs municipaux.

Elle introduit notamment le taux d'effort dans les services restauration, enfance et jeunesse. La tarification devient progressive et chaque famille contribuera à hauteur de sa capacité financière sur la base de son Quotient Familial.

Ainsi, les familles les plus modestes verront le coût du repas passer de 2,70 € à 1,95 €, tout en continuant à bénéficier d'un repas sain et de qualité avec plus de 50 % d'aliments biologiques et labellisés !

Pour une meilleure lisibilité et plus d'équité, les tarifs des activités culturelles sont harmonisés. Ils baissent globalement pour les Loubésiens et sont en revanche revus à la hausse pour les hors-communes.

Cette nouvelle tarification, soumise au Conseil Municipal du 3 juillet, permettra dès septembre d'instaurer des tarifs plus justes, plus solidaires et adaptés à la situation de chaque famille.

Circuler dans une ville apaisée...

Parce que la sécurité routière est votre préoccupation de tous les jours, mais aussi la nôtre, nous organisons une réunion publique le 7 octobre à la Coupole, afin de partager l'avancement sur ces sujets : Circulation des poids-lourds / Sécurisation des trottoirs / Voies cyclables / Réduction de la vitesse / Stationnement

Nous comptons sur votre présence, un groupe de travail sera constitué pour que des citoyens impliqués puissent éclairer les décisions communales.

Et pour finir, le SEMOCTOM présentera lors d'une réunion publique l'évolution des collectes de déchets. Une date à venir sur l'automne !

Dans l'attente d'une rentrée plus juste et riche en échanges, nous vous souhaitons d'excellentes vacances !

Vos élus de la majorité / Saint-Loubès Ensemble

Entre péché d'orgueil et actes manqués

Dans une escarmouche au dernier conseil municipal, l'Argentier de la majorité accuse notre groupe d'utilisation erronée des chiffres. Ne lui en déplaise, nous poursuivons l'exercice cette fois à la virgule près.

Un péché d'orgueil assumé depuis 3 ans

En 2020, les dépenses de fonctionnement s'établissent à 10 020 479€ tandis que le budget 2023 prévoit 14 790 438€ soit une progression de + 47%. En 2020, les dépenses de personnel s'établissent à 6 008 899€ quand le budget 2023 prévoit 7 584 768€ soit + 26%. Enfin, le taux d'absentéisme s'établit à 15,2 % en 2020 pour atteindre le taux record de 26,7% en 2022 soit + 75%.

Non contente de ces progressions à 2 chiffres, la majorité fait en plus les poches des loubésiens en augmentant la fiscalité. ASKIP, il convient de se féliciter de la dynamique de développement des services municipaux.

OK. Dans ce cas, pourquoi fermer la Mairie le 22 juin dernier ? « En raison d'un cumul malheureux d'absences prévues et imprévues, il n'est pas possible d'accueillir le public ».

Dossier collègue. Les loubésiens affectés à Sainte Eulalie devront parcourir pour certains 1,5 km pour regagner l'arrêt de bus le plus proche selon un circuit de 13 km réalisé en un temps record de 45 min !

Qu'il est âpre, le chant des sirènes de la politique quand on refuse d'y céder !

PS : La majorité a laissé à notre groupe 5 jours pour rédiger cette tribune. Là où elle a accordé 1 mois aux autres. **Acte manqué ou action délibérée ?**

Sandra VALLEE
vivons.saintloubes@gmail.com

Des services réduits, une masse salariale en hausse et un projet peu ambitieux pour St Loubes

Le scolaire et les services:

- Au crédit de la majorité: la rénovation énergétique des écoles, pour l'île bleue en premier, avec un déménagement non sans difficultés, comme la construction d'un nouveau groupe scolaire avec une ouverture pas avant la rentrée 2026.
- la Région prévoit jusqu'à 1h30 entre St Loubes et Ste Eulalie pour le transport des collégiens suite à la nouvelle carte scolaire du département. 0 réponse du département ni de la région. Nous sommes inquiets sur l'absence de poids politique de cette équipe et de son manque de volontarisme politique.
- Fermeture de 15 jours du périscolaire dès ce mois d'août et 1 semaine à Noël. C'est là encore une profonde régression des services publics aux Loubésiens.
- Refonte à venir des tarifs municipaux sur l'ensemble des services, nous veillerons au maintien d'une vraie politique sociale et qu'elle ne soit pas enterrée sur l'autel des finances quand 15 agents sont recrutés en 2 ans.

Le ramassage des déchets:

La majorité ayant une vice-présidence au Semoctom entérine la fin du ramassage au porte à porte du verre en 2025. Les autres ramassages seront-ils aussi concernés ? Sans parler des nouveaux horaires de la déchetterie totalement déconnectés des attentes du public! Où cette régression de ce service public va-t-elle s'arrêter?

Le PLU:

Le futur Plan local d'Urbanisme en passe d'être mis en œuvre est encore plus contraignant que les règles du national, une vision peu ambitieuse du développement économique de notre commune et notamment de la Zone d'activités, et aucune nouvelle construction possible en dehors du centre bourg.

Liste Continuos St Loubès

Pierre DURAND, Pierre GIACOMINI, Gérard REY, François SPAGNOL
continuosstloubes@gmail.com

Le groupe "Une Dynamique Nouvelle pour Saint-Loubès" n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro.



Retrouvez les actualités et l'agenda complet sur IntraMuros.

● Fête du 14 juillet

10h45 / Rdv à la Mairie - Commémoration.

En soirée / Parc de la Coupole - Bal et feu d'artifice.

● Matinées "famille enjeu"

Mardi 25 juillet de 9h30 à 12h / Pôle Petite Enfance

Vendredi 28 juillet de 9h30 à 12h / Pôle Petite Enfance

Samedi 29 juillet de 9h30 à 12h / Pôle Petite Enfance

● Don du sang

Jeudi 3 août de 15h à 19h / Salle Max Linder

Lundi 11 septembre de 15h à 19h / Salle Max Linder

Lundi 6 novembre de 15h à 19h / Salle Max Linder

● Balade natures

Inscription sur fauneflore@saint-loubes.fr
ou à l'accueil de la Mairie

Vendredi 1^{er} septembre à 21h

Balade "Trame Noire" - Circuit Congé/Labadie.

Samedi 23 septembre à 15h

Balade "Bois et Vignes" - Lieu à confirmer.

Lundi 23 octobre à 18h

Balade "Hérisson" - Circuit Sarail/Roy/Cabane.

Vendredi 27 octobre à 10h30

Balade "A l'automne des arbres" - Château des Dauphins.

Mardi 31 octobre à 10h30

Balade contée "Corbeaux et corneilles" - Château Reignac

● Forum des associations

Samedi 2 septembre de 14h à 18h / La Coupole

● Rentrée des classes

Lundi 4 septembre

● "Impression de nature"

Du 11 au 23 septembre / Ateliers du Prieuré

Un projet participatif pour tous et une exposition collective. (voir détails en page 3).

● Exposition connectée "Saint-Loubès en histoires"

Du 15 septembre au 6 octobre / Médiathèque

Journées du PATRIMOINE



Samedi 16 et dimanche 17 septembre

● Fête de la biodiversité et du bien-être animal

Samedi 23 septembre de 14h à 18h / Parc de La Coupole

● Jeux d'aquitaine seniors

Mardi 26 septembre / Léognan

● Soirée de lancement de la saison culturelle

Samedi 30 Septembre à 19h / La Coupole



● Semaine de l'emploi et des employeurs

Du 2 octobre au 6 octobre

● Bourse aux Vêtements

Mercredi 4 octobre, de 9h à 18h / Salle Max Linder

Dépôts le lundi 2 octobre 9h-12h et 14h-18h.

● Ateliers coloriage numérique

Mercredi 4 octobre / Médiathèque

Samedi 21 octobre / Médiathèque

En continu aux heures d'ouverture habituelles.

● "La Malle aux couleurs"

Du 6 octobre au 8 novembre / Médiathèque

Exposition interactive, jeux sensoriels intergénérationnels.
Public familial.

● Club de lecteurs adultes

Vendredi 6 octobre à 19h30 / Médiathèque

● Réunion publique d'information

Samedi 7 octobre à 10h30 / La Coupole

Sécurité routière.

● La balade des six communes

Samedi 7 octobre après-midi

Départ : Cailleau, arrivée parking de l'école élémentaire
à St Sulpice et Cameyrac.

● "À la découverte des couleurs"

Samedi 7 octobre de 14h à 17h / Médiathèque

Samedi 21 octobre de 14h à 17h / Médiathèque

Avec les Petits débrouillards. Public familial à partir de 8 ans.

● Braderie de la Croix-rouge

Samedi 14 octobre de 9h à 17h / Salle Max Linder

● Repas des aînés

Mardi 17 octobre à 12h / La Coupole

Retrait des colis de 14h à 17h.

● Thomas Fersen

Vendredi 20 octobre à 20h30 / La Coupole

Spectacle musical.

● "Petites histoires à colorier"

Jeudi 26 octobre à 20h30 / Médiathèque

2 séances (0-3 ans et 3-6 ans), gratuit sur réservation.
Par Stéphanie Lafitte.

● Atelier Hirondelle

Samedi 4 novembre / Salle Cor de Chasse Couvertaire

Avec "Tous aux abris".

● Bookshop Manga

Mercredi 8 novembre à partir de 14h30 / Médiathèque

par un libraire de KrazyKat.

Renseignements et réservations :

Mairie : <https://saint-loubes.fr>

La Coupole : <https://www.lacoupole.org>

Médiathèque : bibliotheque-municipale@saint-loubes.fr

Fermeture estivale des services municipaux

Multi-accueil : du 31/07 au 28/08 inclus.

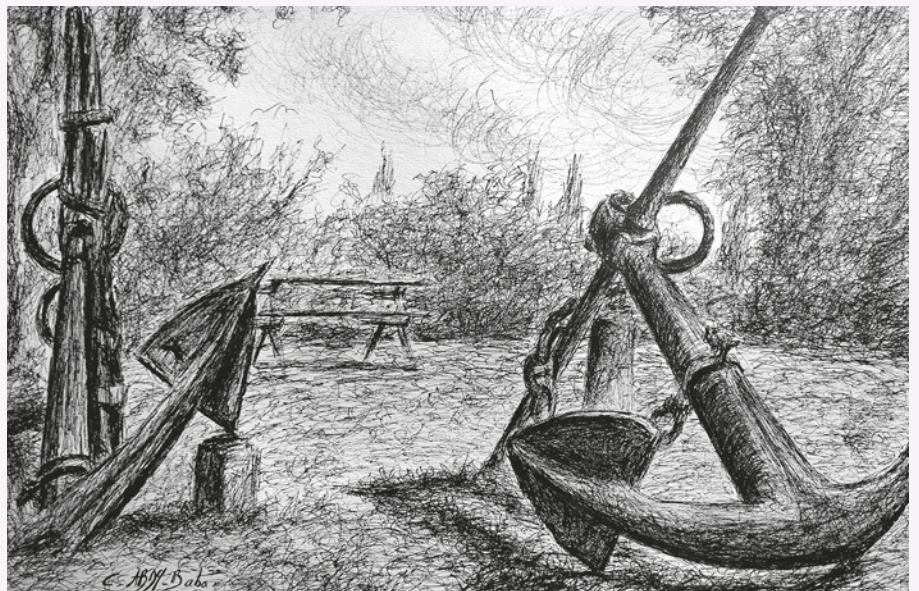
Relais petite enfance : du 31/07 au 23/08 inclus.

Centres de loisirs : du 7/08 au 18/08 inclus.

Point Jeunes : du 14/08 au 18/08 inclus.

Médiathèque : le 15/07, puis du 8/08 au 26/08 inclus.

CCAS : le 14/08.



"Les ancrés de Cavernes" - Encre de chine - 30x42 - Avenue du port - Juillet 2022 - Par Claude Abdy-Baba
"Sur la rive de la Dordogne, comme deux sculptures et par leurs présences, elles nous rappellent un passé maritime".